

Tchad | Province du Lac
Matrice de suivi des déplacements (DTM)
Rapport Round 9 | Novembre 2019



Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par :



Royaume des Pays-Bas



Novembre 2019

DTM



CONTENU DU RAPPORT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
CONTEXTE	4
MÉTHODOLOGIE	4
LIMITES.....	5
POPULATIONS DEPLACÉES	6
Faits saillants.....	6
Profil démographique	7
Localisation des personnes déplacées	7
Proportion de personnes déplacées dans la province du Lac.....	8
Caractéristiques des sites et abris	9
PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)	11
Localisation des PDI	11
Périodes de déplacement	12
Provenance des PDI	13
Motifs de déplacement des PDI.....	14
Moyens de déplacement des PDI	15
RETOURNÉS.....	16
Effectifs de population.....	16
Périodes de retour	17
Provenance des retournés	18
Raisons de retour	19
Moyens de déplacement des retournés	19
RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS (RPT)	20
Effectifs de population.....	20
Périodes de déplacement des RPT.....	22
Moyens de déplacement des RPT	22
ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES	23
Sécurité alimentaire.....	24
Eau, hygiène et assainissement	24
Santé	26
Sécurité et protection	27
Scolarisation.....	29

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Matrice de suivi des déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix* (DTM), est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) conceptualisé en 2004 qui permet de faire le suivi des déplacements et mobilités des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et aux autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les effectifs des populations, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie, et encore bien d'autres éléments, sont autant d'informations recherchées et collectées.

Ce neuvième rapport de la DTM dans la province du Lac donne un aperçu de la situation de déplacement dans cette province du Tchad, où les déplacements de populations sont dus à l'insécurité liée aux violences perpétrées par des groupes extrémistes armés. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées dans les lieux de déplacement, auprès d'informateurs clés en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 1^{er} août au 17 septembre 2019. La Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM est présente dans le bassin du lac Tchad depuis 2014. Elle a été activée au Nigeria en juillet 2014, au Tchad en mai 2015 et au Cameroun en novembre 2015. Les activités DTM fournissent des informations cruciales à divers acteurs (partenaires humanitaires, partenaires de développement et partenaires gouvernementaux) sur le déplacement des populations afin d'apporter une réponse appropriée, tant au niveau de la sous-région qu'au niveau de chacun de ces pays. Ceux-ci sont touchés par la même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans la sous-région.



Lors de ce round, la DTM a identifié une population déplacée totale de 222 019 individus : 169 003 Personnes Déplacées Internes (PDI), 47 364 retournés et 5 652 ressortissants de pays tiers (RPT)



184 lieux de déplacement ont été évalués durant ce round 9, comprenant 141 sites et 43 communautés hôtes



86% des PDI s'étaient déplacées pour la première fois à cause d'affrontements ou d'attaques armées pendant que 14% s'étaient déplacées préventivement



La population déplacée est composée à 49% d'hommes et à 51% de femmes



La taille moyenne des ménages déplacés est de 8 personnes par ménage



64% de la population déplacée est composée de mineurs ayant entre 0 et 17 ans



Les personnes de plus de 60 ans représentent 5% des personnes déplacées



74% des personnes déplacées identifiées vivent dans des sites alors que 26% vivent au sein des communautés hôtes

CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par des groupes armés. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la province du Lac ainsi que le retour de Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. Pendant que l'année 2018 a été marquée par une baisse importante du nombre d'attaques armées et donc des déplacements des populations, le début de l'année 2019 a vu une recrudescence de ces attaques, entraînant des déplacements massifs de personnes.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix - DTM*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations précises et complètes sur les déplacements engendrés par cette crise. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires, de développement et gouvernementaux sur le déplacement dans la province du Lac.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM met fréquemment à jour les informations obtenues, permettant aux acteurs humanitaires et gouvernementaux de répondre de la manière la plus appropriée et ciblée possible. Les activités de collecte se penchent particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au plus petit niveau administratif ; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées.

MÉTHODOLOGIE

Au Tchad, la DTM mène des évaluations fréquentes et régulières auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées. Les équipes DTM collectent les données au travers d'entretiens avec les informateurs clés au niveau des sites et communautés hôtes. Les informateurs clés fournissent des estimations sur le nombre de personnes déplacées qui se trouvent dans leurs sites ou communautés hôtes, leur provenance et expérience de déplacement, ainsi que leur besoins et vulnérabilités. En plus d'entretiens avec les informateurs clés, dans chaque site ou communauté hôte, les données sur la composition des ménages sont collectées auprès d'un échantillon de ménages déplacés afin de ressortir le profil démographique des populations déplacées. À cet effet, un calculateur démographique est utilisé : il s'agit de visiter des ménages afin de collecter des informations sur leurs compositions (le nombre de personnes par genre et par tranche d'âge). Pour ce neuvième round, 1 154 ménages ont été interviewés.

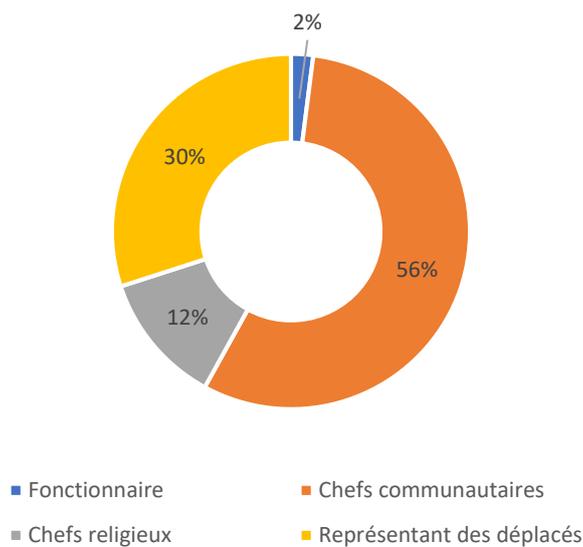
La DTM suit les catégories de personnes suivantes : les personnes déplacées internes, les retournés (anciennes PDI et venant d'autres pays), et les ressortissants de pays tiers. Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées dans l'appellation de « personnes déplacées » :

- *Personnes déplacées internes (PDI)* : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- *Retournés* : Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les Tchadiens étant rentrés d'un pays étranger. Les anciennes PDI sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- *Ressortissants de Pays Tiers (RPT)* : Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 1^{er} août au 17 septembre 2019 dans 184 lieux de déplacement¹ dans la province du Lac. La collecte de données a été menée dans trois départements (sept sous-préfectures) de la province du Lac affectés par la crise : Foulï, Kaya et Mamdi.

Durant ce round, les données ont été collectées au travers d'entretiens avec 600 informateurs clés, soit une moyenne de trois informateurs clés interrogés par communauté hôte ou site de déplacement. Les chefs communautaires ont constitué la majeure partie d'informateurs clés auprès desquels les données ont été collectées (56%). Les représentants des personnes déplacées (30%) et les chefs religieux (12%) ont aussi constitué une partie importante d'informateurs clés.

Graphique 1 : Données démographiques des informateurs clés



LIMITES

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés. Ainsi, afin d'assurer la fiabilité de ces estimations, les collectes de données ont été effectuées aux niveaux administratifs les plus bas : le site ou la communauté hôte. La zone géographique est ainsi réduite et cela permet d'assurer que les informateurs clés qui fournissent les données ont une connaissance approfondie de leurs zones.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2019, la situation sécuritaire dans la province du Lac s'est dégradée. L'accès aux zones situées notamment dans les îles est devenu très difficile pour les équipes de collecte, voire impossible. Il est possible que certaines zones de la province du Lac accueillant les personnes déplacées n'aient pas été évaluées. Ainsi, au cours du round 9, les équipes de collecte n'ont pas pu se rendre dans un certain nombre de villages situés dans les îles des sous-préfectures de Bol, Kagalom et Kaiga-Kindjiria en raison de l'insécurité qui y prévaut. De même, l'accès aux zones présumément accessibles dans les îles dépend du soutien des forces de sécurité. En effet, les escortes sécuritaires ne sont parfois pas disponibles, forçant les équipes de collecte à reprogrammer leurs activités.

¹ Dans ce rapport, « lieu de déplacement » fait référence aux sites de déplacement et communautés hôtes dans lesquelles les personnes déplacées ont été identifiées durant ce round de collecte.

POPULATIONS DÉPLACÉES

Faits saillants

Personnes Déplacées Internes



**169 003 individus composant
36 434 ménages**
76% de la population déplacée

Retournés



**47 364 individus composant
8 312 ménages**
21% de la population mobile

Ressortissants de Pays Tiers



**5 652 individus composant
1 016 ménages**
3% de la population mobile

Graphique 2 : Evolution des effectifs des populations déplacées du round 6 au round 9



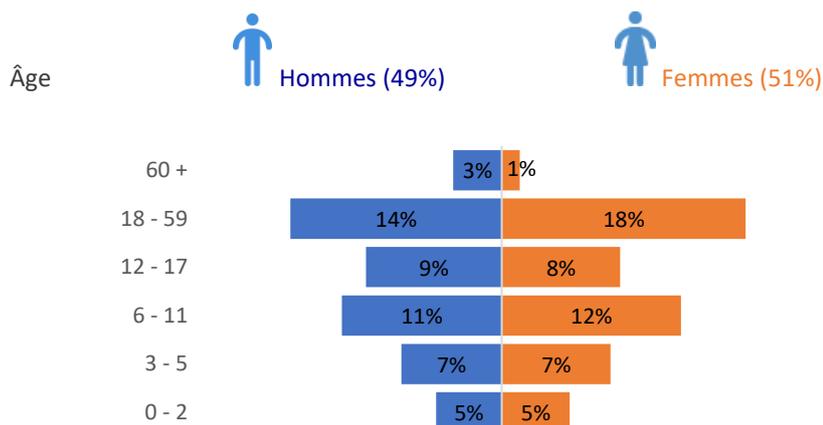
Lors de ce neuvième round, un total de 222 019 individus déplacés vivant dans 45 762 ménages a été identifié contre 178 928 individus (43 359 ménages) identifiés durant le round précédent, soit une hausse de 24 pour cent. Cette hausse est due aux récentes attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes dans la province du Lac et à l'insécurité qu'elles ont générée, qui ont engendré de nouveaux déplacements massifs. Il est à noter que la hausse du nombre des personnes déplacées observée durant le round 9 a été la plus importante de tous les rounds réalisés durant ces derniers mois. Globalement, le nombre total de populations déplacées a seulement augmenté de 4 pour cent entre le round 6 et le round 7 (passant de 167 246 personnes déplacées à 174 340) et de 3 pour cent entre le round 7 et le round 8 (passant de 174 340 à 178 928). Cependant, du round 8 au round 9, ce nombre a augmenté de 24 pour cent (passant de 178 928 à 222 019). Cela est dû à la situation sécuritaire qui s'est dégradée ces derniers mois dans la province du Lac.

En effet, tandis que l'année 2018 a connu une relative accalmie, le début de l'année 2019 a été témoin d'une recrudescence des attaques armées, causant de massifs déplacements de populations. Parmi les personnes déplacées à la suite de ces nouvelles attaques armées, certaines étaient déjà des PDI et se sont donc déplacées d'un lieu de déplacement à un autre. Cependant, la majeure partie est constituée soit par les personnes déplacées pour la première fois, soit par celles qui étaient déjà retournées dans leurs lieux de résidence habituels et qui ont donc été amenées à se déplacer à nouveau. Ceci est notamment le cas des personnes déplacées en provenance des îles du lac Tchad qui étaient rentrées dans leurs villages et se sont déplacées à nouveau vers la terre ferme à la suite des attaques armées dans les îles. Plusieurs villages dans ces îles ont été trouvés désertés de leurs habitants lors du passage de nos équipes de collecte.

Profil démographique

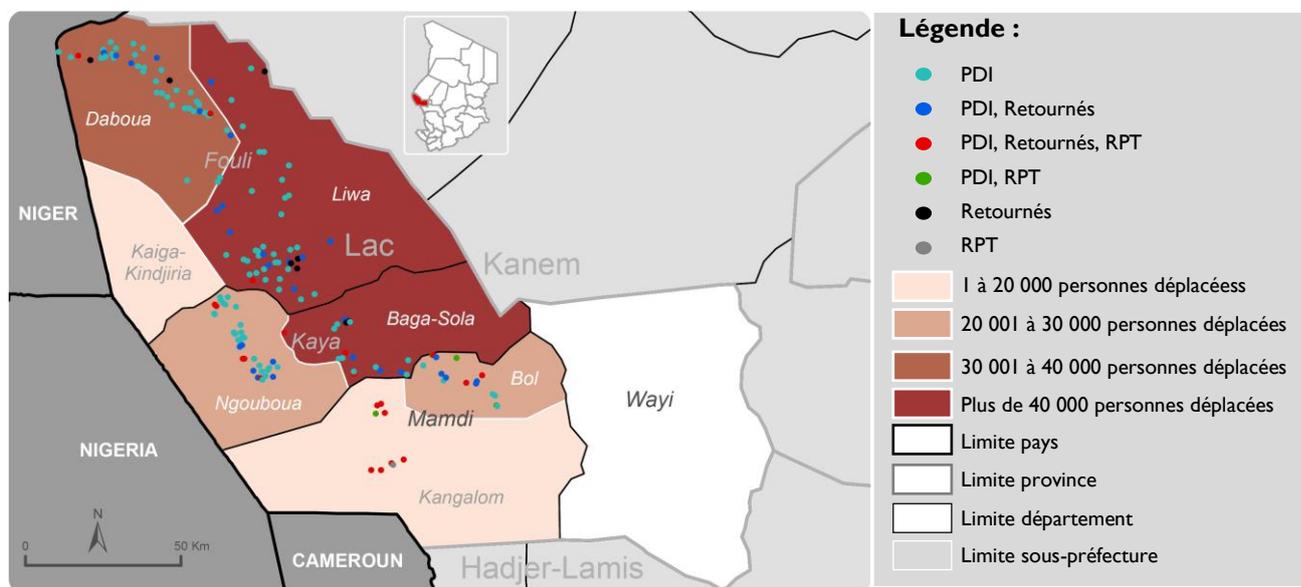
Les données démographiques ont été collectées auprès d'un échantillon de 1 154 ménages déplacés (dont 915 ménages PDI, 221 retournés et 18 RPT). Ces ménages étaient constitués de 9 597 individus. Les données indiquent que les femmes représentent un peu plus de la moitié des personnes déplacées (51%), notamment les filles mineures qui représentent à elles seules 32 pour cent des personnes déplacées. Il est à noter que les garçons mineurs représentent aussi 32 pour cent des personnes déplacées. Par ailleurs, 64 pour cent des personnes déplacées sont des enfants. Il est à noter que les hommes et les femmes de plus de 60 ans représentent respectivement 1 et 3 pour cent des personnes déplacées.

Graphique 3 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe



Localisation des personnes déplacées

Carte 1 : Populations déplacées par sous-préfecture et présence des catégories des personnes déplacées par village/site



Durant ce round, près de la moitié des personnes déplacées (48%) a été identifiée dans le département de Fouli. La sous-préfecture de Baga-Sola dans le département de Kaya et celle de Liwa dans le département de Fouli sont celles qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées (respectivement 27% et 24% des personnes déplacées). Cela peut s'expliquer par le fait que ce sont les deux sous-préfectures les plus éloignées des îles du lac Tchad, qui sont souvent les cibles d'attaques armées.

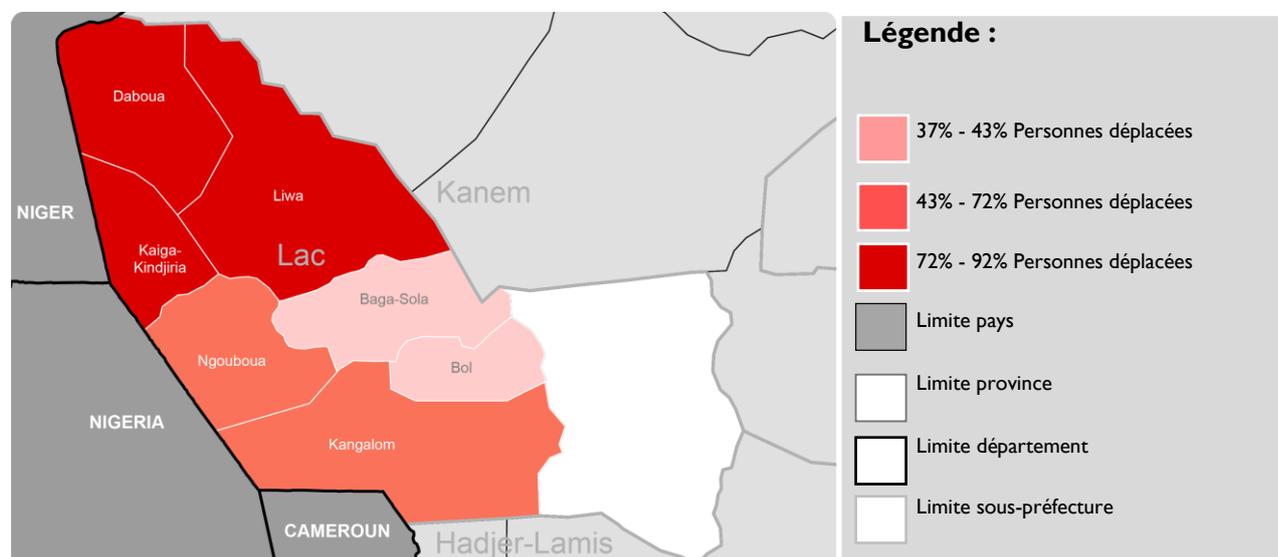
Il est à noter que parmi les lieux de déplacement évalués, très peu sont ceux qui accueillent deux ou toutes les trois catégories de populations déplacées simultanément. En effet, 66 pour cent des lieux de déplacement évalués accueillent uniquement l'une des trois catégories : 60 pour cent accueillent uniquement les PDI, 5 pour cent uniquement les retournés et 1 pour cent uniquement les RPT. Seulement 18 pour cent des lieux de déplacement évalués accueillent les retournés et les PDI, 2 pour cent les PDI et les RPT. Ceci démontre que les populations déplacées, et particulièrement les PDI, ont tendance à se regrouper en communautés, notamment selon leurs provenances.

Tableau 1 : Représentation des déplacements par sous-préfecture (individus)

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# PDI	# individus retournés	# Ressortissants de Pays Tiers	# total des personnes déplacées	% personnes déplacées
Fouli	Daboua	46	21 384	12 921	300	34 605	16%
	Kaiga Kindjiria	8	15 911	2 196	200	18 307	8%
	Liwa	47	43 552	10 740	100	54 392	24%
Total Fouli		101	80 847	25 857	600	107 304	48%
Kaya	Baga Sola	16	46 200	13 764	155	60 119	27%
	Ngouboua	37	16 607	2 834	984	20 425	9%
Total Kaya		53	62 807	16 598	1 139	80 544	36%
Mamdi	Bol	17	18 714	2 559	1 653	22 926	11%
	Kangalom	13	6 635	2 350	2 260	11 245	5%
Total Mamdi		30	25 349	4 909	3 913	34 171	16%
Total		184	169 003	47 364	5 652	222 019	100%

Proportion de personnes déplacées dans la province du Lac

Carte 2 : Pourcentage des populations déplacées sur les populations totales par sous-préfecture



Durant les opérations de collecte, les données sur les individus composant les communautés hôtes sont aussi collectées auprès des informateurs clés. Dans le cadre de ce rapport, les populations hôtes sont définies comme les personnes qui ne se sont jamais déplacées et qui vivent dans des communautés ayant accueilli des personnes déplacées. Bien que ces données soient estimatives et ne se basent pas sur un recensement, elles donnent une tendance sur la proportion actuelle des personnes déplacées dans la province du Lac.

Les résultats indiquent qu'actuellement plus de la moitié (57%) de la population de la province du Lac (dans les départements de Fouli, Kaya et Mamdi²) est constituée des personnes déplacées (PDI, retournés et RPT). Dans la plupart des sous-préfectures, les personnes déplacées sont plus nombreuses que les personnes des communautés hôtes (voir le tableau ci-dessous).

Certaines sous-préfectures n'accueillent pas un très grand nombre de personnes déplacées (comparées aux autres sous-préfectures), mais leur proportion y est très élevée. La sous-préfecture de Kaiga-Kindjiria par exemple, accueille uniquement 8 pour cent des populations déplacées de la province mais celles-ci représentent 92 pour cent de toute la population qui se trouve dans cette sous-préfecture. Il s'agit de la même chose pour la sous-préfecture de Ngouboua qui accueille 9 pour cent des populations déplacées de la province, mais ces dernières représentent 72 pour cent de la population de la sous-préfecture. Alors que, par exemple, la sous-préfecture de Baga-Sola est celle qui accueille le plus grand nombre de personnes déplacées comparé aux autres sous-préfectures (27 pour cent des populations déplacées de la province sont à Baga-Sola), les personnes déplacées y représentent 37 pour cent de la population totale.

Tableau 2 : Proportion de personnes déplacées par sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# des personnes déplacées	# des personnes des communautés hôtes	Tota des populations	% personnes déplacées
Fouli	Daboua	46	34 605	9 584	44 189	78%
	Kaiga-Kindjiria	8	18 307	1 513	19 820	92%
	Liwa	47	54 392	7 670	62 062	88%
Total Fouli		101	107 304	18 767	126 071	85%
Kaya	Baga-Sola	16	60 119	103 680	162 799	37%
	Ngouboua	37	20 425	7 861	28 286	72%
Total Kaya		53	80 544	111 541	192 085	42%
Mamdi	Bol	17	22 926	30 733	53 659	43%
	Kangalom	13	11 245	7 900	19 145	59%
Total Mamdi		30	34 171	38 633	72 804	47%
Total		184	222 019	168 941	390 960	57%

Caractéristiques des sites et abris

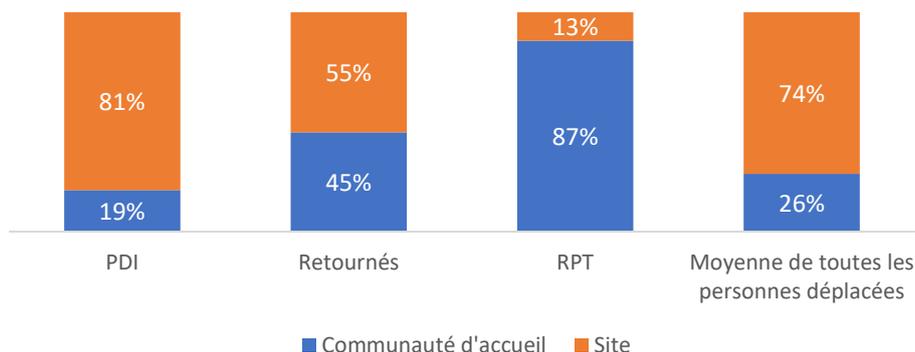
Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par cette même crise due aux attaques de groupes armés³, les populations déplacées du Tchad résident en grande majorité dans des sites⁴ et le reste dans des villages d'accueil. En effet, 74 pour cent de la population mobile identifiée vivent dans des sites, contre 26 pour cent vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire sur les sites plutôt que dans les communautés d'accueil, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites pour recevoir une assistance.

² La province du Lac contient un quatrième département (Wayi) mais qui n'est pas inclus dans les évaluations DTM, car n'accueillant pas de population déplacée

³ Les rapports de la DTM du Nigeria et du Cameroun sont disponibles sur les liens suivants : <https://displacement.iom.int/nigeria/> et <https://displacement.iom.int/cameroon/>

⁴ Camp de fortune, qui peut être situé sur un terrain public, privé, ou communal, dans lequel les personnes déplacées s'installent, généralement à la suite de négociations avec les propriétaires, les autorités ou la population locale.

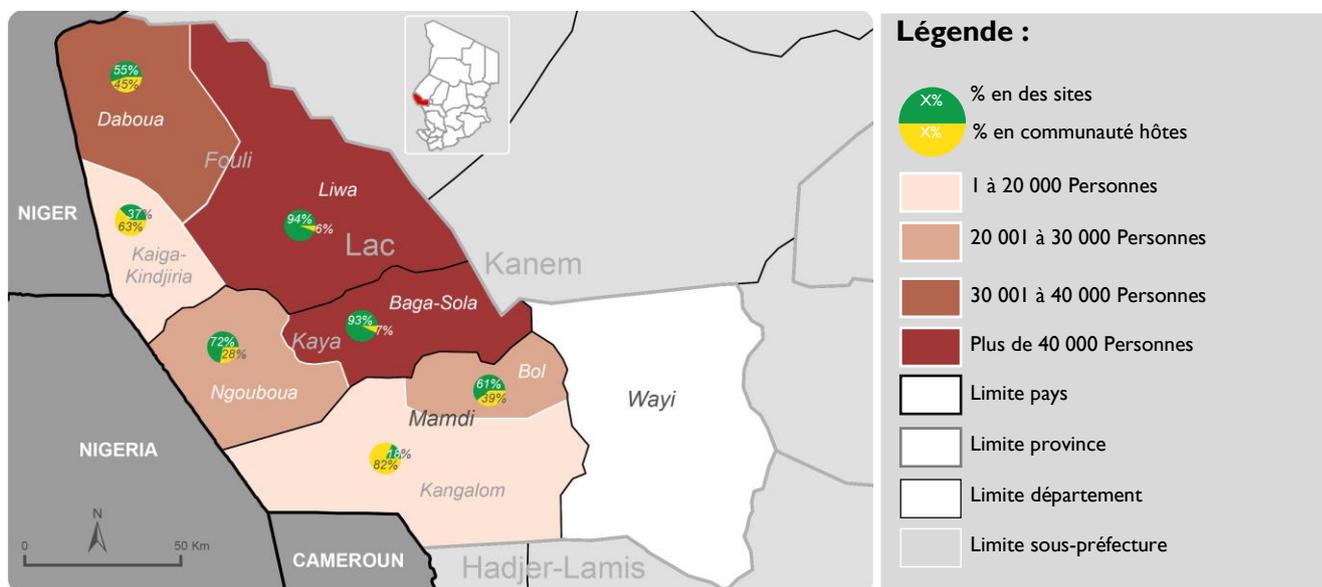
Graphique 4 : Type de site de déplacement par catégorie de population mobile



Bien que la grande majorité des personnes déplacées réside dans des sites, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. En effet, les personnes déplacées internes résident principalement dans des sites (81%). C'est également le cas des retournés, bien que dans une moindre proportion (55%). Enfin, les ressortissants de pays tiers sont la seule catégorie mobile résidant principalement dans les communautés d'accueil (87%). Les retournés ont tendance à s'installer dans les communautés d'accueil à leur arrivée, puis à les quitter pour s'installer dans des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les déplacés internes ont plutôt tendance à s'installer en dehors des communautés hôtes et à se regrouper pour former un site afin de garder leur chefferie traditionnelle. Ces catégories ont tendance à se déplacer en groupe ou par village entier.⁵

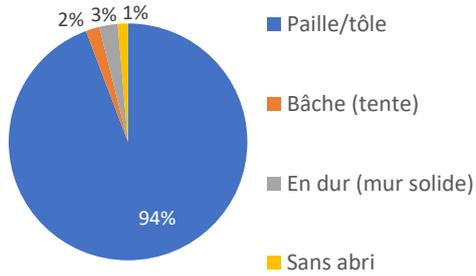
Comme noté précédemment, la majorité des personnes déplacées réside dans des sites. Cependant, des différences sont observées entre sous-préfectures : pendant que presque toutes les personnes déplacées dans les sous-préfectures de Liwa (94%) et Baga-Sola (93%) résident dans des sites, dans les sous-préfectures de Kangalom (76%) et Bol (50%), une proportion importante réside dans les communautés hôtes.

Carte 3 : Pourcentage de personnes déplacées par sous-préfecture



⁵ Rapport DTM sur les enquêtes d'intention de retour au Tchad – Round 1 – Page 8 : <https://displacement.iom.int/reports/tchad---enquete-sur-les-intentions-de-retour-1-27-fevrier---18-mars-2019>

Graphique 5 : Types d'abris

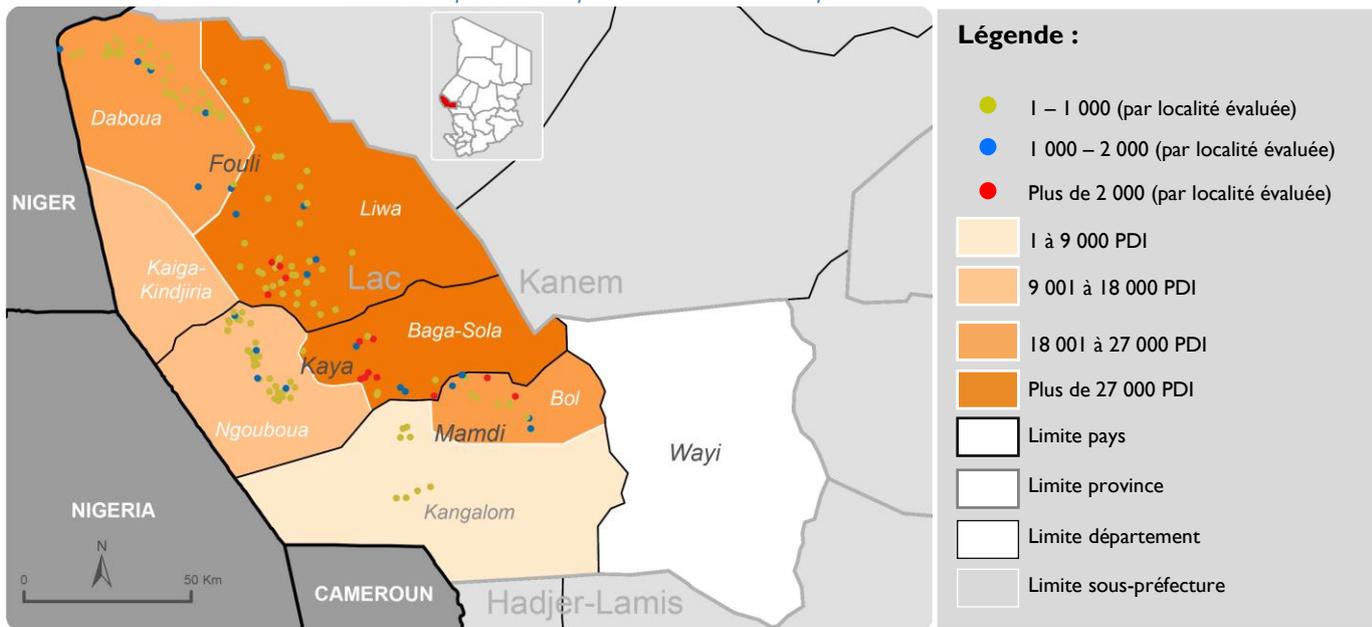


En termes d'abris, environ 94 pour cent des ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou en tôle. Le fait que la majorité des personnes mobiles (74%) réside dans des sites explique en partie la prévalence des abris en paille ou en tôle. Ce pourcentage peut s'expliquer également par la disponibilité immédiate des matériaux de construction traditionnels, dont les piquets en bois et la paille collectés en brousse, ainsi que les habitudes et les capacités des personnes à construire ces types d'abris. Ces découpages des bois dans la

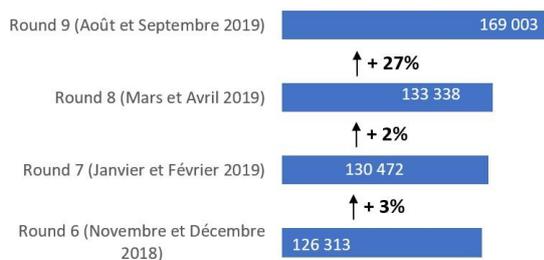
brousse pourraient avoir des impacts environnementaux négatifs à moyen terme. De nombreux ménages déplacés résidant dans des communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d'abri d'urgence, étant souvent contraints à construire un abri de fortune dans la concession de la famille hôte du fait de l'espace limité des abris déjà occupés par la famille d'accueil. Les résultats montrent que 96 pour cent des personnes déplacées vivant dans des sites habitent dans des abris en paille ou tôle. Ce taux est de 88 pour cent pour celles vivant dans des communautés hôtes.

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (PDI) Localisation des PDI

Carte 4: Populations Déplacées Internes dans la province du Lac



Graphique 6 : PDI du round 6 au round 9



Les zones évaluées dans la province du Lac lors de ce neuvième round accueillent un total de **169 003 PDI** (36 434 ménages), tandis que ce nombre était estimé à **133 338** (32 920 ménages) lors du round précédent ; ceci représente une hausse de 27 pour cent. Celle-ci est due aux récentes attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes dans la province du Lac, qui ont engendré de nouveaux déplacements. Il s'agit de la plus grande hausse du nombre de PDI observée depuis les différents derniers

rounds. Accueillant respectivement 27 et 26 pour cent des PDI de toute la province du Lac, les deux sous-préfectures de Baga-Sola et Liwa accueillent un peu plus de la moitié des PDI. Les résultats montrent une hausse

importante du nombre de PDI dans les sous-préfectures de Baga-Sola et de Bol. En effet, la sous-préfecture de Baga-Sola accueillait 16 pour cent des PDI lors du précédent round alors qu'elle en accueille 27 pour cent actuellement. Concernant celle de Bol, 7 pour cent des PDI y étaient accueillis lors du round 8, alors qu'elle accueille actuellement 11 pour cent des PDI. Cette tendance s'explique par le fait que lors de récentes attaques armées dans les îles du lac Tchad, la grande majorité des personnes qui ont fui ces îles s'est réfugiée dans ces deux sous-préfectures.

Tableau 3 : Population Déplacée Interne par département et sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# PDI	% PDI
Fouli	Daboua	46	21 384	13%
	Kaiga-Kindjiria	8	15 911	9%
	Liwa	47	43 552	26%
Total Fouli		101	80 847	48%
Kaya	Baga-Sola	16	46 200	27%
	Ngouboua	37	16 607	10%
Total Kaya		53	62 807	37%
Mamdi	Bol	17	18 714	11%
	Kangalom	13	6 635	4%
Total Mamdi		30	25 349	15%
Total		184	169 003	100%

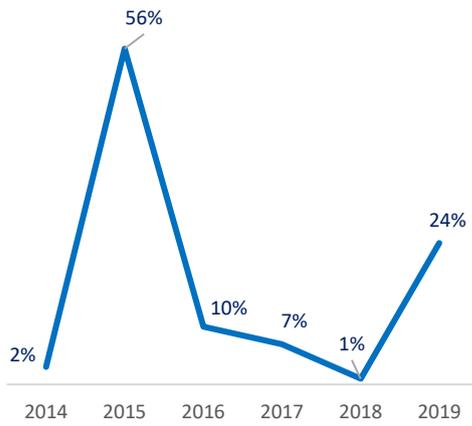
Périodes de déplacement

La présente section porte sur les périodes de déplacement des PDI toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée, mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des personnes actuellement déplacées.

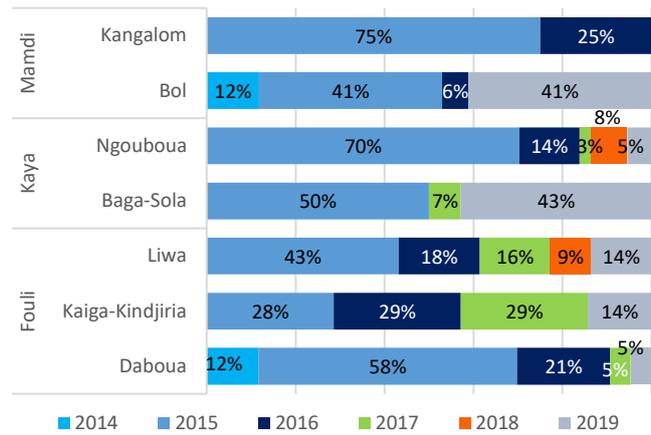
Les PDI se trouvant dans les zones évaluées ont été en majorité déplacées en 2015 : 56 pour cent des PDI s'étaient déplacées durant l'année 2015. Le pic de déplacements observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques armées commises par des groupes extrémistes dans la région, et en particulier dans les îles du lac Tchad, dans la zone frontalière du Nigeria et du Niger. Suite à ces attaques, les résidents ont été contraints de quitter ces îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

Pendant que la tendance de déplacement des PDI a baissé entre 2015 et 2018, période durant laquelle la province du Lac a connu une accalmie, les déplacements ont de nouveau été témoins d'une tendance à la hausse en 2019, en raison de la multiplication d'attaques armées perpétrées par les groupes armés durant cette année. Avec 24 pour cent des PDI qui se sont déplacés durant l'année 2019, elle est la deuxième année en pic de déplacement après l'année 2015. Les sous-préfectures de Bol et Baga-Sola sont les deux qui ont accueilli la majorité des PDI en 2019, en grande majorité en provenance des îles. Quarante-trois pour cent des PDI présentes à Baga-Sola ont été déplacées en 2019, pendant que 41 pour cent de celles qui sont à Bol sont dans la même catégorie. Pour les sous-préfectures de Kangalom et Ngouboua, une grande majorité des PDI qui y sont (75% à Kangalom et 70% à Ngouboua) a été déplacée en 2015. Ceci peut s'expliquer par le fait que, compte tenu de leur proximité avec le Nigeria, elles ont été les premières touchées lorsqu'en 2015 les attaques armées ont commencé à se répandre du Nigeria vers le Tchad.

Graphique 7 : Périodes de déplacement des PDI

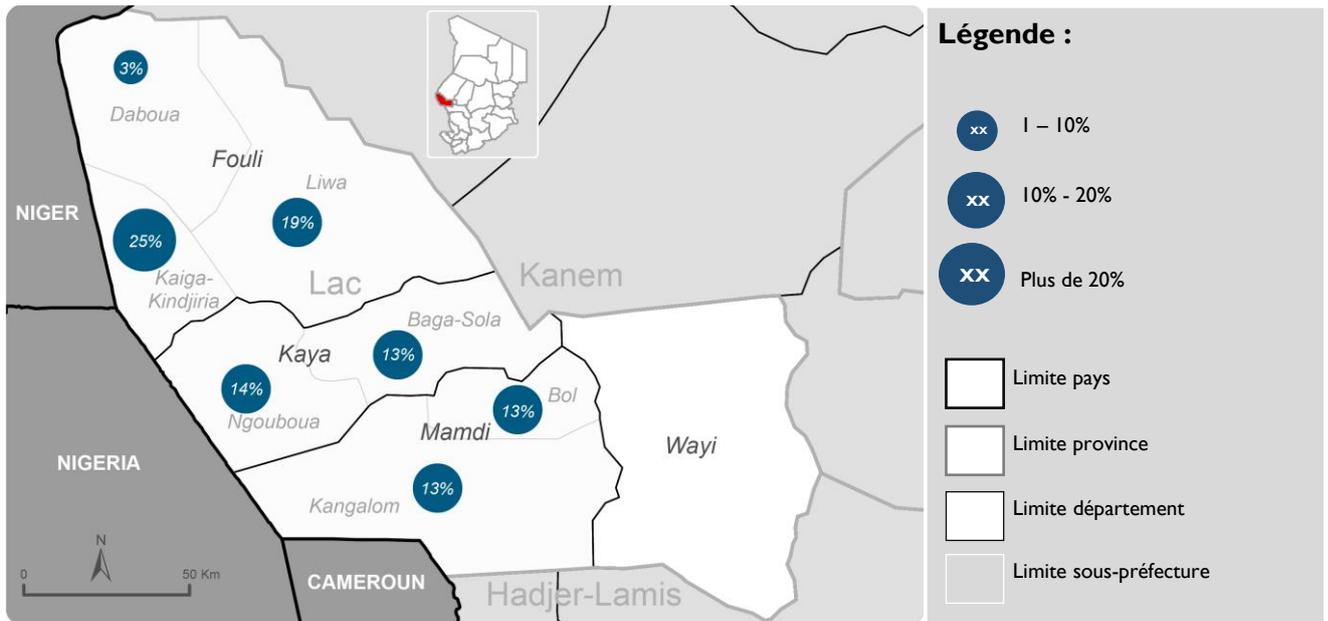


Graphique 8 : Périodes de déplacement des PDI par sous-préfecture

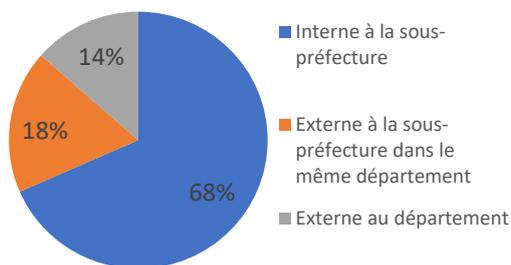


Provenance des PDI

Carte 5 : Pourcentage des PDI par sous-préfecture de départ



Graphique 9 : Type de déplacement



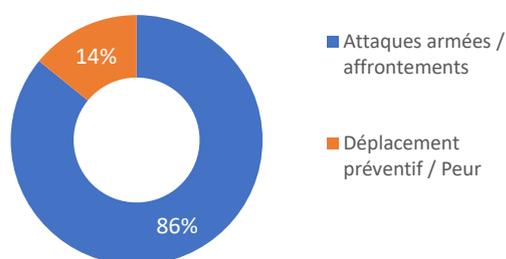
Toutes les personnes déplacées internes résidaient dans la province du Lac avant leur déplacement. Kaiga-Kindjiria (25%) et Liwa (19%) constituent les principales sous-préfectures d'origine des PDI. Les données indiquent que la plupart des mouvements des PDI a été effectuée à l'intérieur des sous-préfectures (68%). Cela signifie que, dans leur fuite au moment du déplacement, la majorité des PDI n'a pas quitté leur sous-préfecture d'origine. Cette tendance est notamment observée à Kaiga-Kindjiria et Ngouboua où aucun déplacé interne n'a quitté sa sous-préfecture d'origine. À Kangelom et Bol, respectivement 95 et 94 pour cent des PDI n'ont pas quitté leur sous-préfecture. Dix-huit pour cent des PDI sont accueillis par d'autres sous-préfectures de leur département. Ainsi, au total 86 pour cent des PDI n'ont pas quitté leur département d'origine lors de leur déplacement.

Tableau 4 : Type de provenance des PDI par sous-préfecture

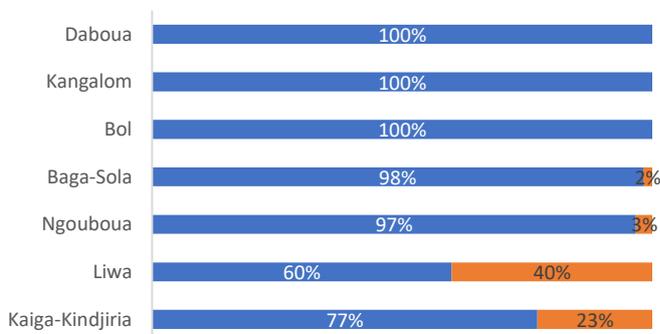
Localisation des PDI		Provenance des PDI						
Département	Sous-préfecture	Baga-Sola	Bol	Daboua	Kaiga-Kindjiria	Kangelom	Liwa	Ngouboua
Fouli	Daboua	0%	0%	24%	76%	0%	0%	0%
	Kaiga-Kindjiria	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
	Liwa	0%	0%	0%	22%	0%	74%	4%
Moyenne département de Fouli		0%	0%	6%	52%	0%	40%	2%
Kaya	Baga-Sola	47%	9%	0%	1%	33%	0%	10%
	Ngouboua	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Moyenne département de Kaya		35%	7%	0%	0%	25%	0%	34%
Mamdi	Bol	0%	94%	0%	0%	0%	0%	6%
	Kangelom	0%	0%	0%	5%	95%	0%	0%
Moyenne département de Mamdi		0%	70%	0%	1%	25%	0%	4%

Motifs de déplacement des PDI

Graphique 10 : Raison de déplacement des PDI



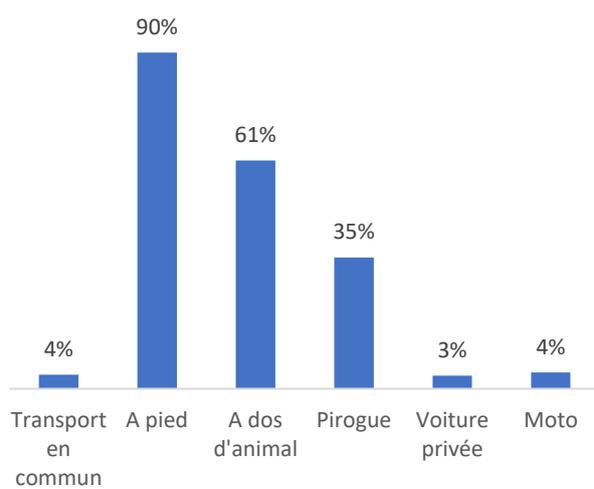
Graphique 11 : Raison de déplacement des PDI par sous-préfecture de provenance



Les attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes et le déplacement préventif ont constitué les raisons de déplacement des PDI. Une grande majorité des PDI (86%) s'est déplacée à cause des attaques armées et 14 pour cent se sont déplacés préventivement. Les sous-préfectures de Liwa et Kaiga-Kindjiria sont les seules sous-préfectures d'origine où un nombre important des PDI avaient quitté leur résidence préventivement. Respectivement 40 et 23 pour cent des PDI ont quitté leurs résidences dans les sous-préfectures de Liwa et Kaiga-Kindjira préventivement ou par peur.

Moyens de déplacement des PDI

Graphique 12 : Moyens de déplacement des PDI

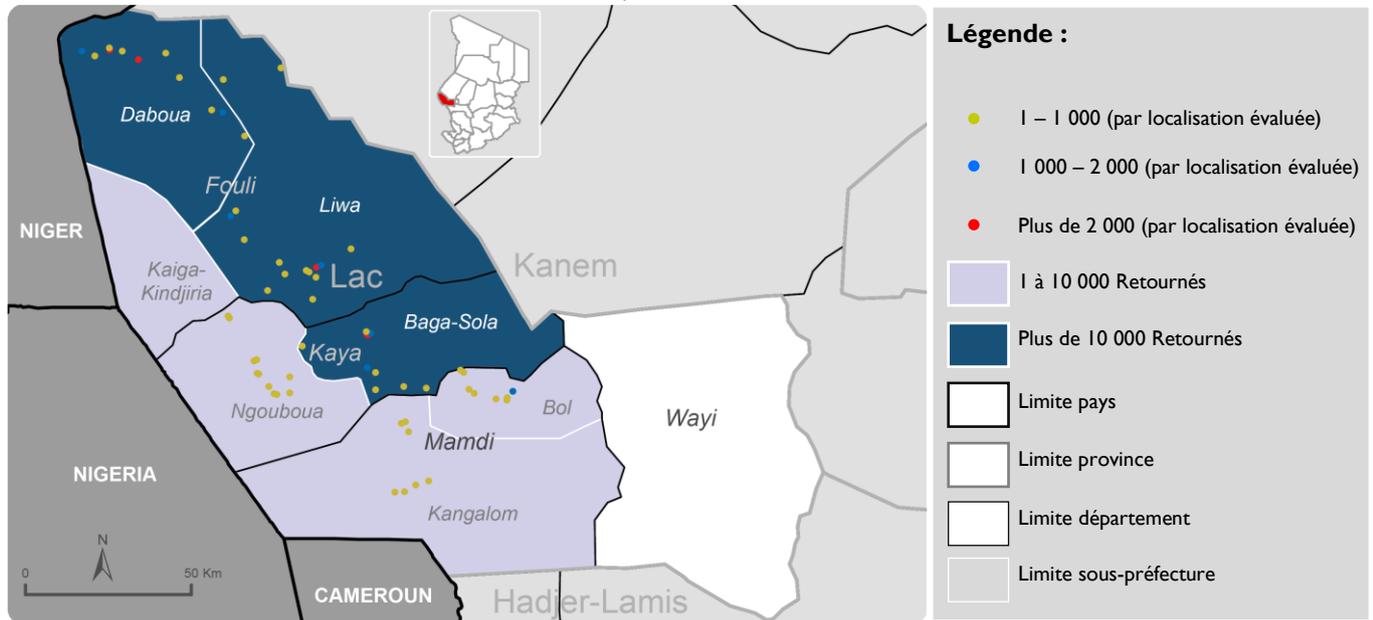


Les informateurs clés ont indiqué que de nombreuses PDI s'étaient déplacées à pied, à dos d'animal et par pirogue. En effet, 90 pour cent des PDI s'étaient déplacés à pied, 61 pour cent d'entre eux l'avaient fait à dos d'animal et 35 pour cent par pirogue. Plusieurs moyens de déplacement sont souvent utilisés par un groupe des PDI lors d'un seul mouvement. Par exemple, les personnes en provenance des îles du lac Tchad utilisent les pirogues pour gagner la terre ferme, pour ensuite rejoindre les villages ou les sites d'accueil à pied ou à dos d'animal.

RETOURNÉS

Effectifs de population

Carte 6 : Retournés dans la province du Lac



Graphique 13 : Retournés du round 6 au round 9



Les zones évaluées dans la province du Lac lors de ce neuvième round accueillent un total de **47 364 retournés** (8 312 ménages), tandis que ce nombre était estimé à **42 788** (10 439 ménages) lors du round précédent ; ceci représente une hausse de 11 pour cent due aux attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes commises récemment dans le bassin du lac Tchad, qui ont engendré de nouveaux déplacements. En effet, le

contexte de sécurité ne s'est pas détérioré qu'au Tchad mais aussi dans les pays voisins du bassin du lac Tchad. Ceci a poussé un nombre important de Tchadiens à quitter ces pays pour gagner le Tchad. Il est à souligner que les retournés en provenance de ces pays frontaliers sont pour la plupart des personnes qui y vivaient depuis des générations. Leur retour au Tchad n'est donc pas un retour dans leurs lieux de résidence habituels. Ils sont dans des situations analogues à celles des PDI.

Le département de Fouli accueille actuellement un peu plus de la moitié (55%) des retournés de la province. Dans ce département, les sous-préfectures de Daboua et Liwa accueillent respectivement 27 et 23 pour cent des retournés. Cependant, il est à mentionner que Baga-Sola est la sous-préfecture accueillant le plus grand nombre de retournés (29%).

Les résultats montrent une hausse importante du nombre de retournés dans les sous-préfectures de Daboua et de Liwa entre les rounds 8 et 9. La sous-préfecture de Daboua accueillait 3 pour cent des retournés lors du round 8 alors qu'elle en accueille 27 pour cent actuellement. Celle de Liwa est passée de 13 à 23 pour cent.

Parallèlement, il est intéressant de mentionner une forte diminution de retournés dans les sous-préfectures de Kangalom et de Bol. La sous-préfecture de Bol accueillait 25 pour cent des retournés pendant qu'elle en accueille 5 pour cent actuellement. Celle de Kangalom est passée de 16 à 5 pour cent. En effet, la plupart des îles ayant subi des attaques armées sont localisées dans ces deux sous-préfectures. C'est ainsi que beaucoup de personnes qui étaient déjà rentrées dans leurs villages d'origine ont été déplacées une nouvelle fois. Cela a conduit à la hausse du nombre de PDI dans les sous-préfectures de Bol et Baga-Sola (voir la section « Localisation des PDI » ci-dessus).

Tableau 5 : Retournés par département et sous-préfecture

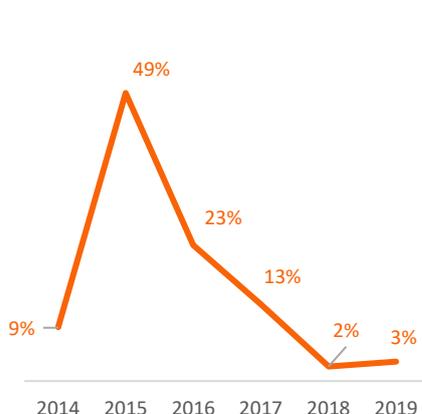
Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# retournés	% retournés
Fouli	Daboua	46	12 921	27%
	Kaiga-Kindjiria	8	2 196	5%
	Liwa	47	10 740	23%
Total Fouli		101	25 857	55%
Kaya	Baga-Sola	16	13 764	29%
	Ngouboua	37	2 834	6%
Total Kaya		53	16 598	35%
Mamdi	Bol	17	2 559	5%
	Kangalom	13	2 350	5%
Total Mamdi		30	4 909	10%
Total		184	47 364	100%

Périodes de retour

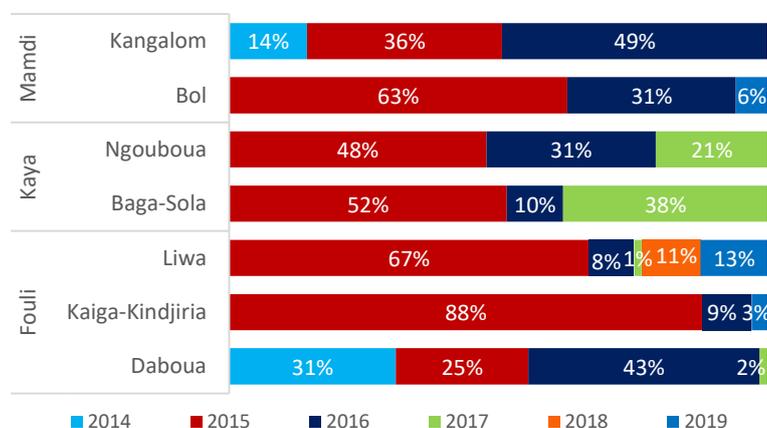
La présente section porte sur les périodes de retour des individus qui sont toujours des retournés à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient retournées mais qui sont depuis déplacées à nouveau. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des retours pour une année donnée mais rend compte des périodes marquant le début du retour des personnes retournées actuellement.

Les années 2015 et 2016 sont celles durant lesquelles le plus grand nombre de retours vers le Tchad a eu lieu, avec respectivement 49 et 23 pour cent. Ces deux années correspondent aux périodes où les attaques des groupes armés étaient les plus nombreuses et les plus dévastatrices au Niger et au Nigeria.

Graphique 14 : Périodes de retour

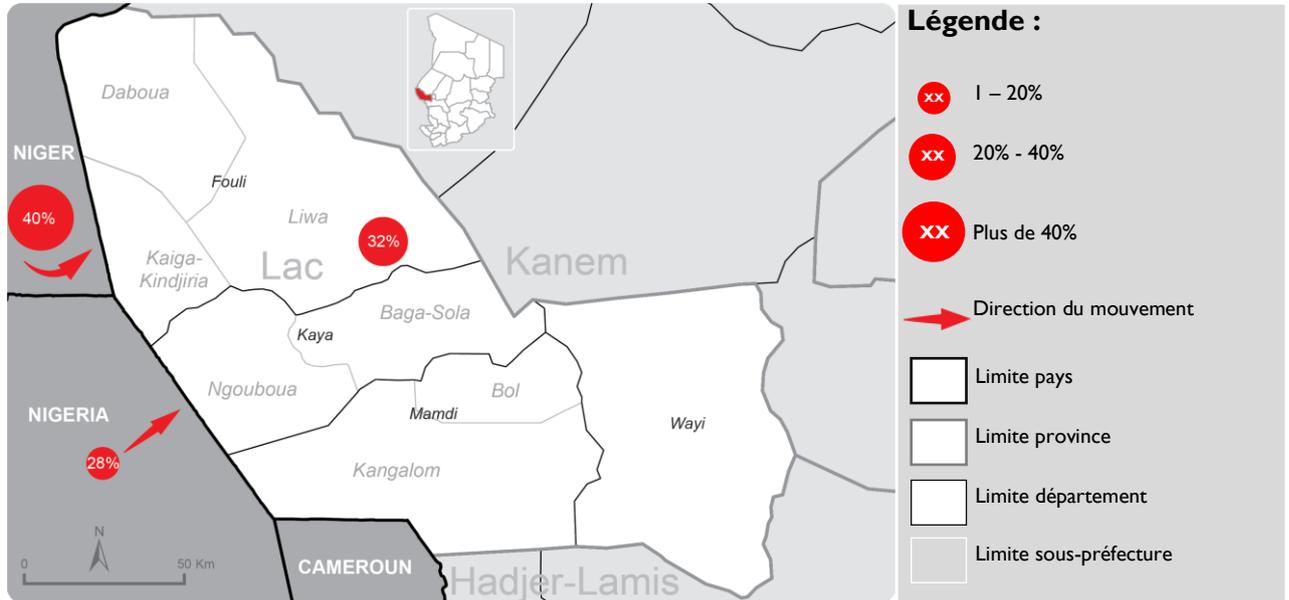


Graphique 15 : Périodes de retour par sous-préfecture

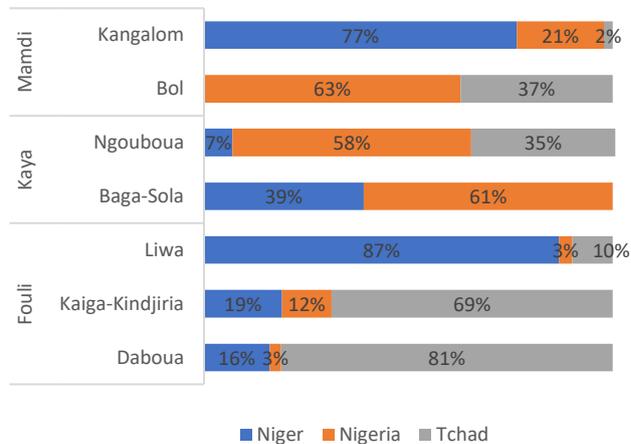


Provenance des retournés

Carte 7 : Provenances des retournés



Graphique 16: Provenances des retournés par sous-préfecture d'accueil

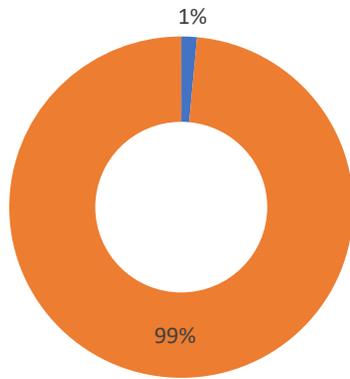


Les retournés en provenance des pays étrangers sont plus nombreux que les retournés internes (anciennes PDI). En effet, 68 pour cent des retournés sont venus du Niger et du Nigeria (40% en provenance du Niger et 28% du Nigeria) et seulement 32 pour cent sont des retournés qui étaient des PDI auparavant. Au niveau des sous-préfectures d'accueil, les provenances des retournés varient. Par exemple, pendant que la majorité des retournés à Liwa (87%) est venue du Niger, à Baga-Sola la plupart (61%) est venue du Nigeria. Il est à noter que Daboua et Kaiga-Kindjiria sont les deux sous-préfectures où la majorité des retournés est constituée de retournés qui étaient des PDI auparavant. En effet, 81 pour cent des retournés à

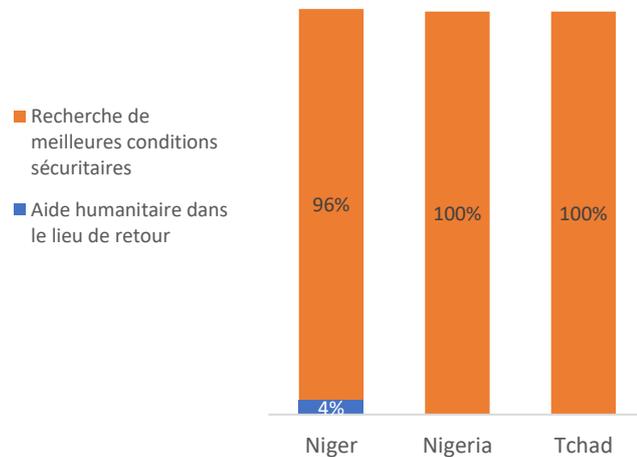
Daboua et 69 pour cent de ceux à Kaiga-Kindjiria sont des retournés en provenance d'autres lieux au Tchad (dans la province du Lac).

Raisons de retour

Graphique 17 : Raisons de retour



Graphique 18 : Raison de retour par provenance des retournés

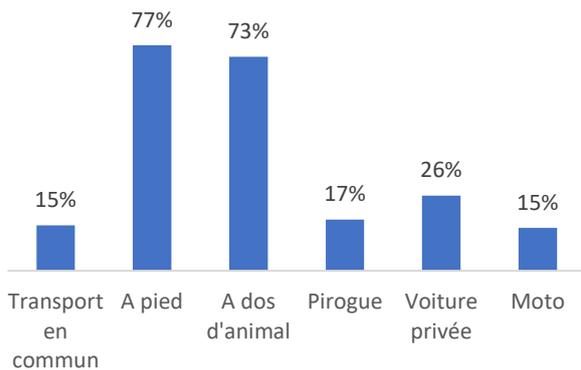


Quasiment tous les retournés (99%) ont quitté leurs lieux de provenance à la suite de l'insécurité dans ces lieux. Ceci démontre que l'insécurité génère simultanément le déplacement des PDI et des retournés. Dans ce contexte, la situation humanitaire des PDI est identique à celle des retournés.

Il est à souligner qu'un faible pourcentage (4%) des retournés en provenance du Niger sont venus au Tchad à la recherche d'aide humanitaire.

Moyens de déplacement des retournés

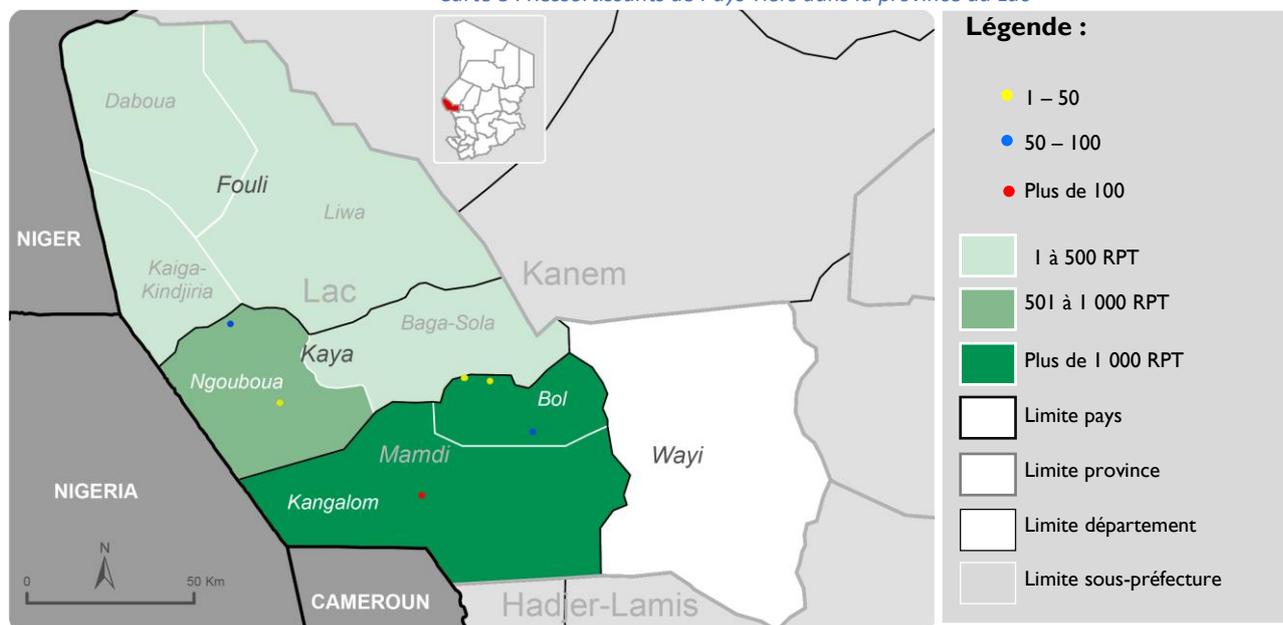
Graphique 19 : Moyens de déplacement des retournés



Les informateurs clés ont indiqué que de nombreux retournés s'étaient déplacés à pied et à dos d'animal lors de leur déplacement. En effet, 77 pour cent des retournés s'étaient déplacés à pied lors de leur déplacement et 73 pour cent d'entre eux l'avaient fait à dos d'animaux. Par rapport aux PDI, les retournés ont davantage utilisé les voitures privées (26%). Ceci peut s'expliquer par le fait que les retournés parcourent probablement de plus longues distances que les PDI, en particulier ceux venant du Niger et Nigeria.

RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS (RPT) Effectifs de population

Carte 8 : Ressortissants de Pays Tiers dans la province du Lac



Graphique 20 : RPT du round 6 au 9

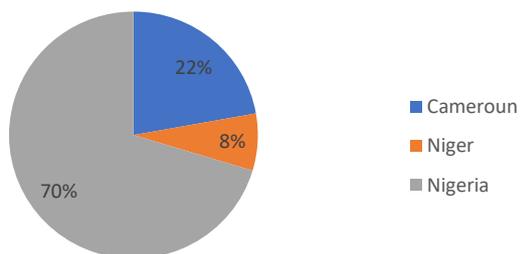


Les zones évaluées dans la province du Lac lors de ce neuvième round accueillent un total de **5 652 Ressortissants de pays tiers (RPT)** (1 016 ménages), tandis que ce nombre était estimé à **2 802** (668 ménages) lors du round précédent ; le nombre de RPT a donc doublé entre ces deux rounds. Cette hausse est due à la multiplication d'attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes dans la région du Lac, qui ont engendré de nouveaux déplacements dans les différents pays de la

région. Le département de Mamdi accueille actuellement la majorité des RPT (69%). Dans ce département, les sous-préfectures de Kangelom et de Bol accueillent à elles seules 40 et 29 pour cent des RPT. Les RPT sont composés en majorité de personnes de nationalité nigériane (70%), le Nigeria étant le pays le plus touché par les attaques des groupes extrémistes dans le bassin du lac Tchad. Des Camerounais (22%) et des Nigériens (8%) ont également été identifiés parmi les RPT. Les Nigériens sont les RPT majoritaires dans toutes les sous-préfectures, à l'exception de Kangelom où ils représentent 43 pour cent des RPT, et à Daboua, où ils ne sont pas présents. Les Camerounais sont uniquement présents à Kangelom où ils représentent la majorité des RPT (55%) : ceci est notamment dû à la proximité entre cette sous-préfecture et le Cameroun. Les Nigériens sont principalement accueillis à Daboua, où ils constituent tous les RPT. Ils représentent cependant un faible pourcentage de RPT à Ngouboua (9%) et à Kangelom (1%).

Il est à signaler que tous les RPT se trouvant dans les zones évaluées ont quitté leur lieu de provenance à cause d'attaques armées.

Graphique 21 : Nationalité des RPT



Graphique 22 : Nationalité des RPT par sous-préfecture

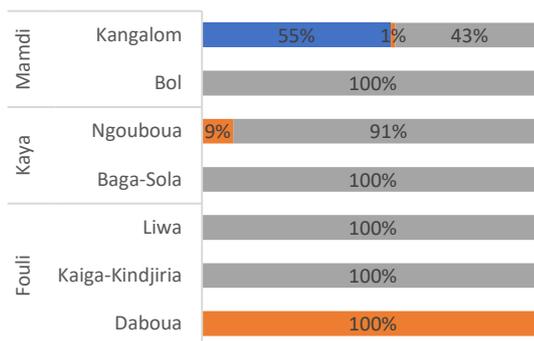


Tableau 6 : Nombre de RPT par département et sous-préfecture

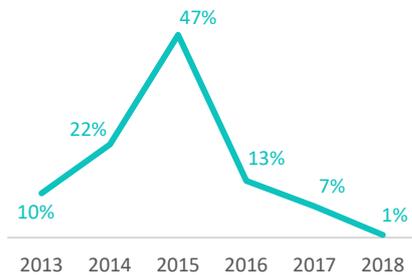
Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# RPT	% RPT
Fouli	Daboua	46	300	5%
	Kaiga-Kindjiria	8	200	4%
	Liwa	47	100	2%
Total Fouli		101	600	11%
Kaya	Baga-Sola	16	155	3%
	Ngouboua	37	984	17%
Total Kaya		53	1 139	20%
Mamdi	Bol	17	1 653	29%
	Kangalom	13	2 260	40%
Total Mamdi		30	3 913	69%
Total		184	5 652	100%

Périodes de déplacement des RPT

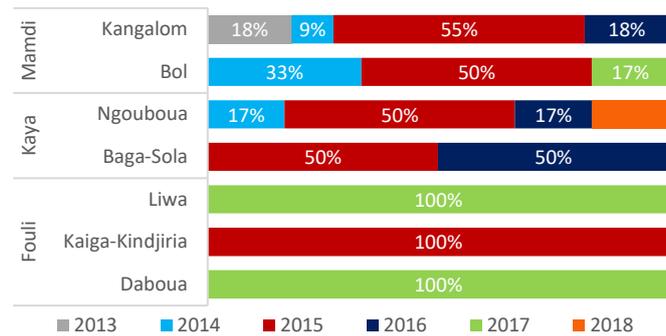
Comme dans les sections analogues précédentes, cette section porte sur les périodes de déplacement des RPT toujours déplacés à ce jour, sans tenir compte des personnes qui s'étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles ou parties ailleurs hors de la couverture géographique du round 9. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des RPT actuellement déplacés.

Les RPT se trouvant dans les zones évaluées ont été en grande partie déplacés en 2015 : 47 pour cent des RPT se sont déplacés durant l'année 2015. Le pic de déplacements observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques armées commises par des groupes extrémistes dans les pays frontaliers durant cette année.

Graphique 23 : Périodes de retour

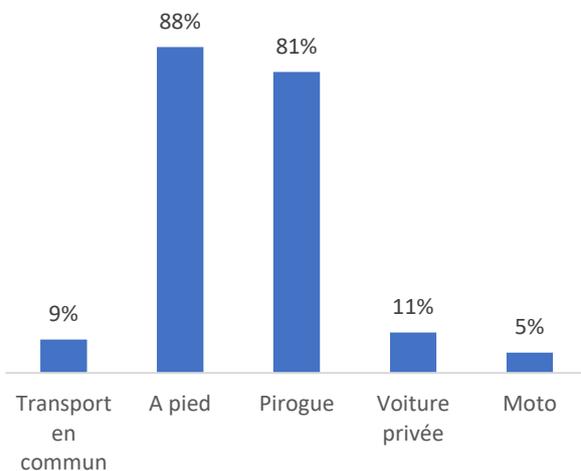


Graphique 24 : Périodes de retour par sous-préfecture



Moyens de déplacement des RPT

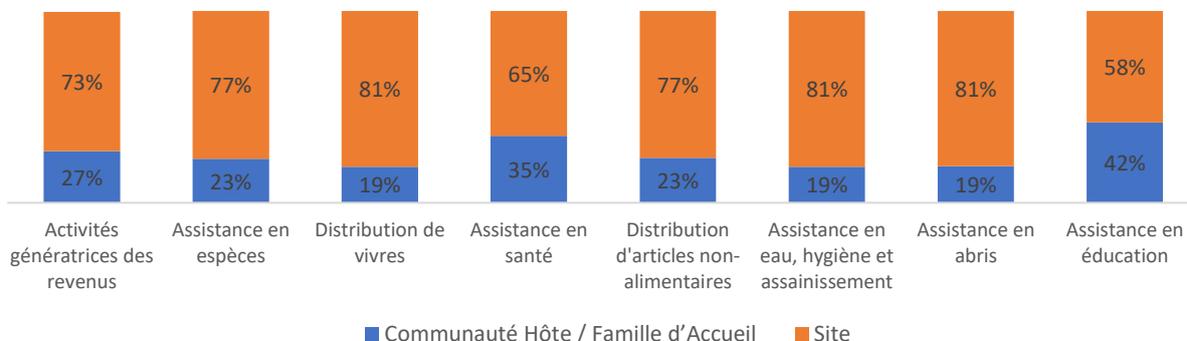
Graphique 25 : Moyens de déplacement des RPT



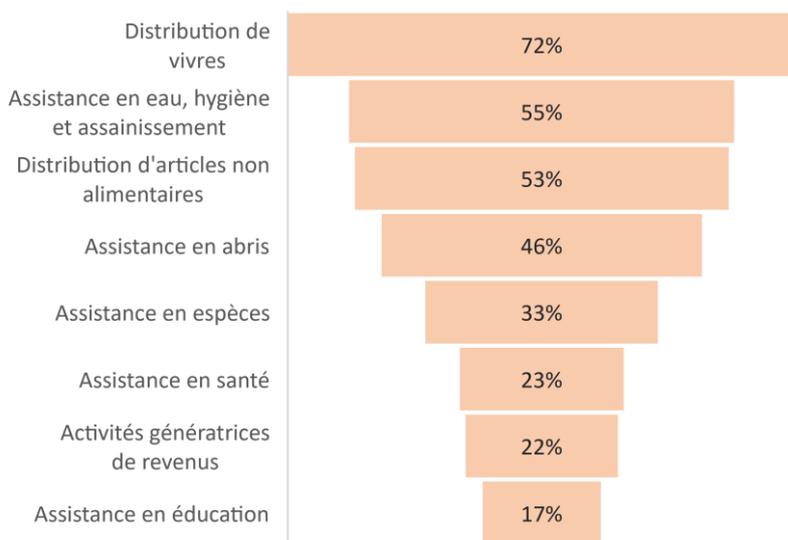
Les informateurs clés ont indiqué que de nombreux RPT se sont déplacés à pied (88%) et par pirogue (81%). Le fait que de nombreux RPT aient utilisé des pirogues pour se déplacer indique que la majeure partie d'entre eux sont originaires des îles du lac Tchad dans leurs pays respectifs.

ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES

Graphique 26 : Pourcentage des sites ayant reçu les principales assistances



Graphique 27 : Assistances par type de lieu de déplacement



Les niveaux d'assistance et d'accès aux services varient en fonction des secteurs et des lieux. Les informateurs clés ont indiqué que la distribution de vivres (72% des lieux de déplacement), l'assistance en eau, hygiène et assainissement (55%), et la distribution d'articles non-alimentaires (53%) ont été les principaux types d'assistance reçus par les personnes déplacées. Cependant, les résultats montrent que ces assistances sont davantage effectuées dans les sites de déplacement qu'au sein des

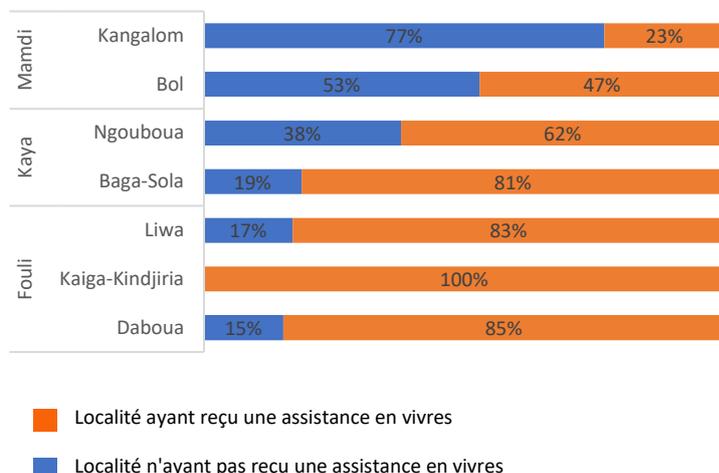
communautés hôtes. Par exemple, 81 pour cent des lieux où les distributions de vivres ont été réalisées sont des sites de déplacement. Seule l'assistance en éducation est relativement équilibrée entre les sites et les communautés hôtes. En effet, 42 pour cent des lieux ayant reçu une assistance en éducation sont des communautés hôtes.

Enfin, il est à signaler que dans le cadre de ces évaluations DTM, le nombre de personnes déplacées assistées dans les lieux de déplacement n'est pas collecté. Ainsi, le fait que les informateurs clés aient indiqué qu'un lieu a reçu une assistance ne signifie pas que l'aide ait été apportée à toutes les personnes déplacées se trouvant sur le lieu.



Sécurité alimentaire

Graphique 28 : Assistance en vivres par sous-préfecture



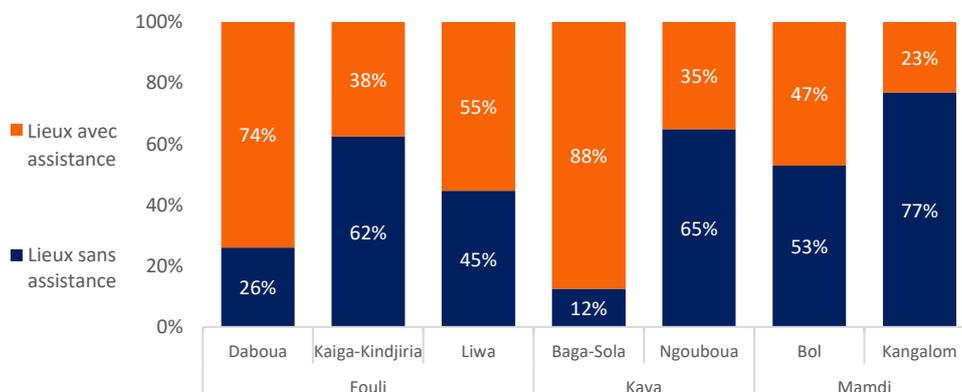
Le déplacement de personnes a généralement un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, notamment dans un contexte où l'élevage, l'agriculture et la pêche sont des secteurs majeurs d'activité et de source alimentaire. Globalement, dans 72 pour cent des lieux de déplacement, les informateurs clés ont indiqué qu'une assistance en vivres a déjà été fournie au moins une fois. La proportion de lieux ayant reçu cette assistance n'est pas la même dans toutes les sous-préfectures. Les sous-préfectures du département de Mamdi (Bol et Kangalom) sont celles où la distribution n'a jamais eu lieu dans la majorité des lieux de déplacement : 77 pour cent dans la sous-préfecture de Kangalom et 53 dans celle de Bol. Au contraire, la majorité des lieux de déplacement dans le département de Fouli a déjà reçu une assistance en vivres (83% à Liwa, 85% à Daboua et 100% à Kaiga-Kindjiria).



Eau, hygiène et assainissement

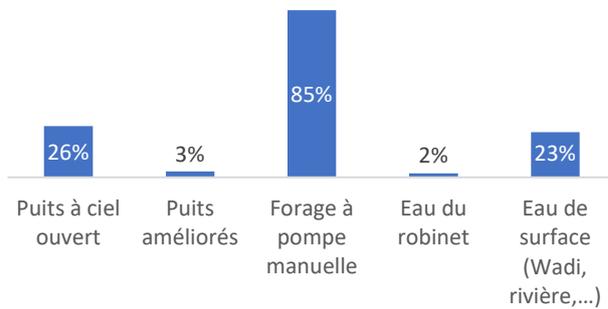
Selon les informateurs clés, une assistance en eau, hygiène et assainissement a été apportée dans la majorité de lieux de déplacements évalués (55%), notamment à Daboua et à Baga-Sola, où respectivement 74 et 88 pour cent des lieux évalués ont déjà reçu ce type d'assistance. Cependant, dans les deux sous-préfectures de Kangalom, Ngouboua et Kaiga-Kindjiria, la plupart des lieux de déplacements n'a pas encore reçu d'assistance en eau, hygiène et assainissement : seuls 23 pour cent à Kangalom, 35 pour cent à Ngouboua et 38 pour cent à Kaiga-Kindjiria ont reçu ce type d'assistance.

Graphique 29 : Assistance en eau, hygiène et assainissement par sous-préfecture



Principales sources d'eau

Graphique 30 : Principales sources d'eau

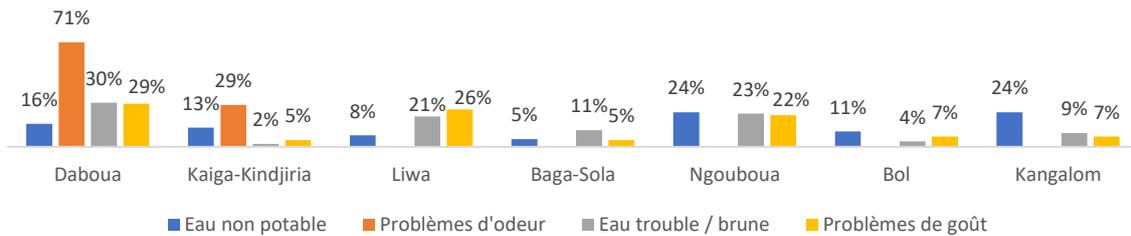


Les résultats de ce round 9 indiquent que la source d'eau prépondérante dans la province du Lac est le forage à pompe manuelle : 85 pour cent des lieux évalués possèdent cette source. Par ailleurs, les puits à ciel ouvert (26%) et les eaux de surface (23%) sont également des sources d'eau importantes.

Difficultés liées à la qualité de l'eau

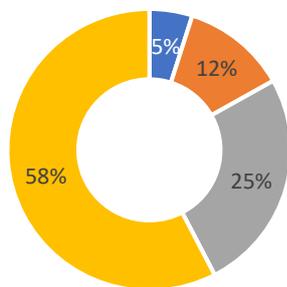
Les informateurs clés ont indiqué les difficultés liées à la qualité de l'eau rencontrées par les personnes déplacées. Les problèmes d'odeur de l'eau sont particulièrement élevés dans les lieux de déplacement de Daboua (71%).

Graphique 31 : Problèmes liés à la qualité de l'eau par sous-préfecture



Disponibilité et état des latrines dans les lieux de déplacement évalués

Graphique 32 : État des latrines

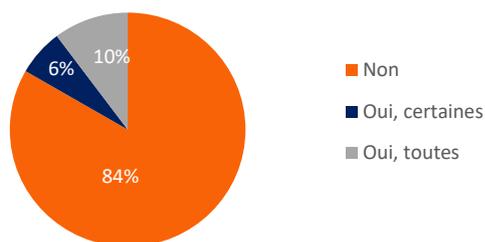


Selon les données collectées auprès des informateurs clés, 58 pour cent de lieux de déplacement n'ont pas de latrines disponibles. Vingt-cinq pour cent des lieux ont des latrines opérationnelles.

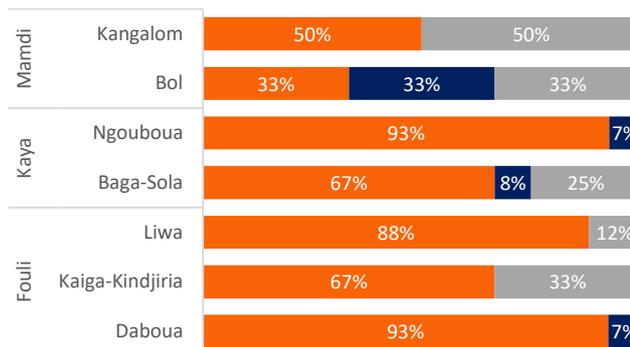
Les données démontrent par ailleurs que même lorsque les latrines sont disponibles, elles ne sont pas séparées entre les femmes et les hommes dans la plupart des lieux de déplacement (84%).

■ Inutilisable ■ Mauvais état ■ Opérationnelle ■ Pas disponible

Graphique 33 : Séparation de latrines entre les femmes et les hommes



Graphique 34 : Séparation des latrines entre les femmes et les hommes par sous-préfecture

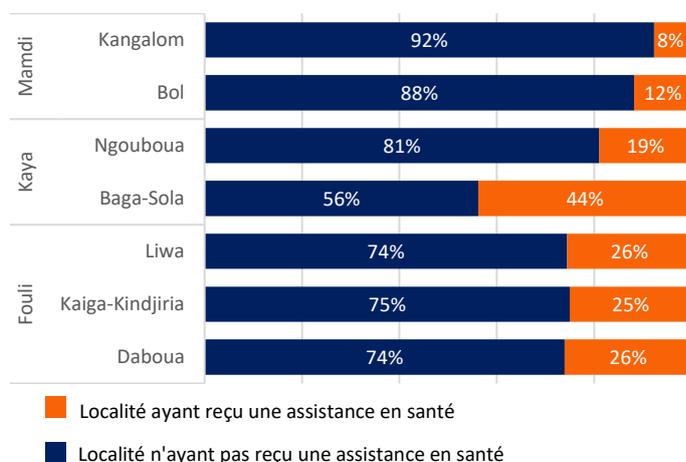


 **Santé**

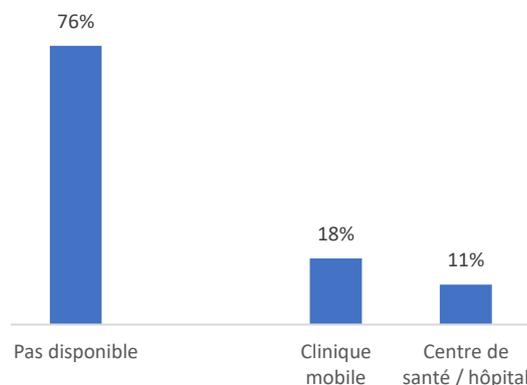
La majorité (77%) des lieux de déplacement dans les sous-préfectures n'a pas reçu d'assistance en santé. La sous-préfecture de Baga-Sola héberge le plus grand nombre de lieux de déplacement ayant reçu une assistance en santé. En effet, 44 pour cent des lieux de déplacement dans cette sous-préfecture ont déjà reçu ce type d'assistance.

Soixante-seize pour cent des lieux de déplacement évalués n'ont pas de services de santé disponibles. Les cliniques mobiles sont disponibles dans 18 pour cent des lieux de déplacement et les centres de santé ou hôpitaux dans 11 pour cent d'entre eux.

Graphique 35 : Assistance en santé par sous-préfecture



Graphique 36 : Disponibilité des services de santé

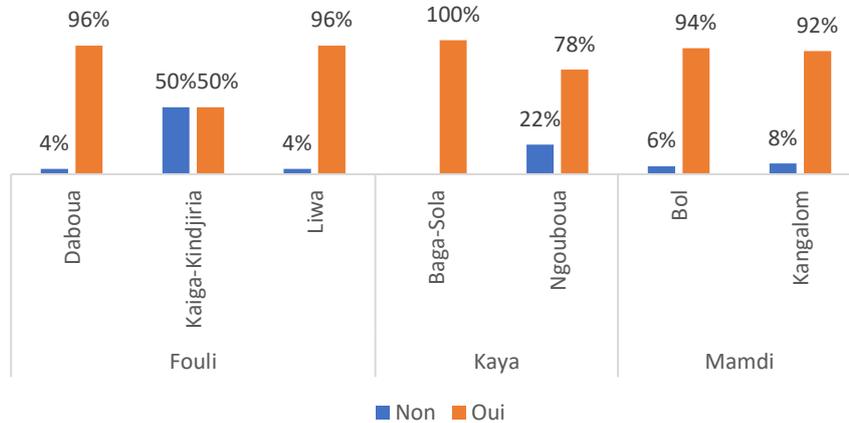




Sécurité et protection

Sécurité

Graphique 37 : Sentiment de sécurité par sous-préfecture

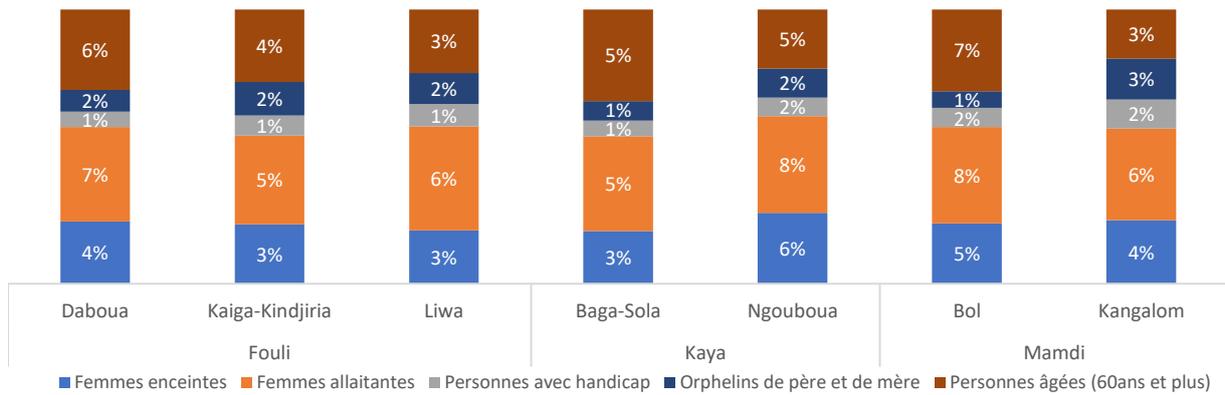


Quatre-vingt-dix pour cent des personnes déplacées ont répondu positivement à la question relative au sentiment de sécurité. Cette proportion est particulièrement élevée dans la sous-préfecture de Baga-Sola, où la totalité des personnes identifiées se sentent en sécurité, ainsi qu'à Daboua (96%), Liwa (96%), Bol (94%) et Kanggalom (92%). Cela démontre que les personnes déplacées sont actuellement localisées dans des zones où elles se sentent en sécurité : les sous-préfectures de Baga-Sola, Liwa et Daboua sont celles qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées (voir la section « Localisation des personnes déplacées »), et en même temps elles sont celles où le plus grand nombre de personnes se sentent en sécurité. Cependant, il est à mentionner que la sous-préfecture de Kaiga-Kindjiria est la seule où la moitié des personnes déplacées ne se sentent pas en sécurité.

Protection

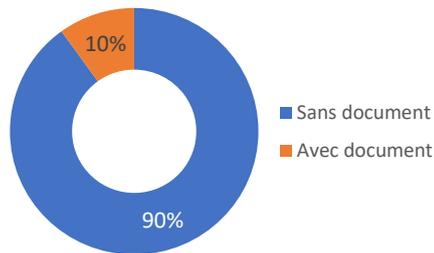
Les évaluations effectuées dans les lieux de déplacement de la province du Lac incluent un nombre limité d'indicateurs relatifs à la protection, dont les vulnérabilités et la possession de documents d'identité. Les femmes allaitantes représentent une proportion assez importante des personnes déplacées dans toutes les sous-préfectures, Daboua (7%), Ngouboua (8%) et Bol (8%) étant les sous-préfectures dans lesquelles les proportions de femmes allaitantes sont les plus élevées. Le nombre de personnes âgées parmi les populations affectées est également relativement important, notamment à Daboua (6%) et à Bol (7%).

Graphique 38 : Principales vulnérabilités par sous-préfecture

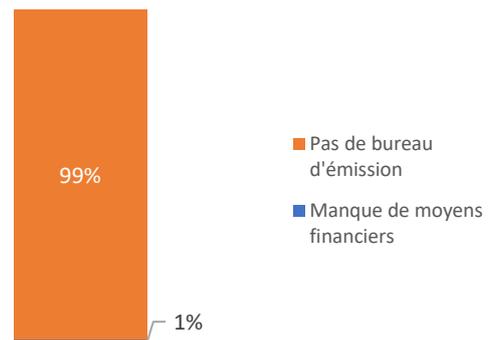


La majorité des personnes déplacées dans les zones évaluées (90%) n'a pas de document d'identification. La raison principale de ce manque de documentation (pour 99% des lieux évalués) est l'absence des bureaux d'émission de documents d'identification.

Graphique 39 : Possession des documents d'identification



Graphique 40 : Raisons du manque de documents d'identification

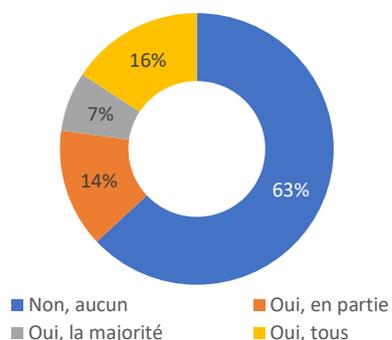


Scolarisation

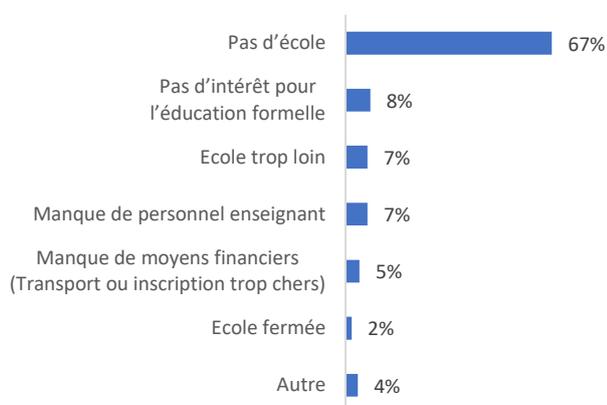
Dans la majorité de lieux de déplacement (63%), aucun enfant ne va l'école. Les lieux de déplacement dans lesquels tous les enfants en âge scolaire fréquentent une école ne représentent que 16 pour cent de tous les lieux évalués.

La raison principale pour laquelle les enfants déplacés ne fréquentent pas d'école est l'absence d'écoles dans les zones évaluées : cette raison a été évoquée dans 67 pour cent des lieux de déplacement. Le manque d'intérêt pour l'éducation formelle constitue la raison de non-scolarisation dans 8 pour cent des lieux de déplacement. Par ailleurs, la distance entre le lieu d'habitation et l'école ainsi que le manque de personnel enseignant représentent chacun 7 pour cent des motifs de non-scolarisation cités.

Graphique 41 : Accès à l'école



Graphique 42 : Raisons de non-scolarisation des enfants



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Les données brutes sur base desquelles ce rapport a été élaboré sont disponibles sur le site internet de la DTM mentionné ci-dessous. En cas de besoin d'appui aux analyses approfondies, les partenaires peuvent contacter la DTM Tchad à travers le courriel ci-dessous.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"

Organisation Internationale pour les Migrations
Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450
N'Djamena
Tchad
Tel.: +235 22 52 53 62
E-mail : dtmtchad@iom.int
Site internet : <https://displacement.iom.int/chad>

